



Question sur un problème famille d'accueil

Par **violette583**, le **23/02/2017 à 23:49**

Bonjour,rnrnJe me permet de vous écrire pour vous posez une question si cela vous dérange pas merci.rnrnJe voudrais s'avoir si une personne qui se trouve déjà suivie par une assistante sociale due qu'elle a sont fils placé dans une familles d'accueil, a le droit d'écrire aux service sociaux pour signaler un problème dans une famille et qui se trouve inexacte ? Qu'est-ce qu'elle risque ?rnrnMerci de votre réponse.

Par **Visiteur**, le **23/02/2017 à 23:58**

BsrrnVous deviez reformuler votre question, difficilement compréhensible...

Par **jos38**, le **24/02/2017 à 09:24**

Bonjour,rnrnSi je comprends bien, violette583 a écrit des propos diffamatoires aux services sociaux et s'en mord les doigts. Est-ce que cette famille a porté plainte ?